

Temps forts

Lise Lalanne, Jordane Legleye, David Hiez and Eric Lavillunière

Number 313, July 2009

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1020918ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1020918ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association Recma

ISSN

1626-1682 (print)

2261-2599 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Lalanne, L., Legleye, J., Hiez, D. & Lavillunière, E. (2009). Temps forts. *Revue internationale de l'économie sociale*, (313), 7–13.
<https://doi.org/10.7202/1020918ar>

TEMPS FORTS

I^{re} rencontre régionale des acteurs de l'ESS en Auvergne

« Que reste-t-il de nos fondements? Comment présenter l'économie sociale et solidaire de notre époque? Comment les valeurs de l'ESS sont-elles mises en pratique par nos différentes entreprises? Aujourd'hui, qu'est-ce qui nous rassemble? Quelles sont les valeurs communes et quelles sont les spécificités? Qui sont les entreprises de l'économie sociale sur notre territoire? Comment faire pour nous connaître et nous reconnaître? » Tels sont les questionnements qui animent les élus de la Cres Auvergne. Pour amorcer des positionnements à ces interrogations, la chambre régionale de l'économie sociale a organisé le 23 avril 2009 la I^{re} rencontre régionale des acteurs de l'économie sociale et solidaire: « Ensemble, agissons autrement dans notre quotidien ».

Partir d'une journée type de tout un chacun, d'une vie de quartier, nous paraissait une entrée intéressante pour rendre accessible la diversité de nos champs d'action. Ainsi, l'espace réservé aux entreprises de l'économie sociale était divisé en huit secteurs: culture et environnement; emploi et insertion; formation; entrepreneuriat et finance; multimédia; vacances, loisirs et sports; famille et santé; et marché artisanal et alimentaire. Près de quatre-vingt-dix exposants étaient présents.

S'adresser au grand public, aux élus locaux et aux professionnels

L'approche « champs d'activité » a donc été préférée à l'approche statutaire des entreprises de l'économie sociale, car nous souhaitions rendre notre secteur visible auprès de trois catégories de public.

Premièrement, le grand public, pour l'informer que, dans la majorité de nos actes, nous avons

le choix et la possibilité de favoriser une économie qui place l'homme au centre de ses préoccupations, d'en être à la fois bénéficiaires, usagers et acteurs.

Deuxièmement, les élus et les décideurs locaux, pour les informer sur la richesse des compétences, sur la diversité des champs de production et de services, sur la qualité des expertises des entreprises de l'ESS, en mettant l'accent sur la plus-value sociale apportée par ces acteurs et propice à un développement harmonieux du territoire.

Troisièmement, les professionnels de l'ESS eux-mêmes, pour les interpeller sur ce que représente le mouvement et provoquer ainsi le partenariat, la coopération et la mutualisation. En effet, pour investir le terrain, développer les pratiques, l'entrepreneuriat en économie sociale, les acteurs de l'économie sociale ont tout intérêt à ne faire qu'un, à se tourner vers l'autre, à créer un véritable maillage territorial à partir des initiatives locales.

Pour les trois catégories de public, offrir les clés de compréhension et de distinction entre le modèle d'économie classique et le modèle de l'économie sociale était nécessaire pour connaître, reconnaître et agir.

Pratique et pensée

Alimenter leurs pratiques par des éclaircissements théoriques, prendre du recul, se questionner sont des facteurs garant de l'innovation et de l'adaptation qui caractérisent les entreprises de l'ESS. En parallèle de l'espace exposant, la Cres a préparé trois débats.

En s'appuyant sur le travail d'une universitaire et la pratique quotidienne d'acteurs de terrain, le premier débat, « Entreprendre en économie sociale et solidaire pour développer son territoire », avait notamment pour but de montrer le rôle et l'importance des entreprises de l'économie sociale

et solidaire dans la vie des territoires (leur utilité sociale, la meilleure prise en compte des besoins des populations, leur plus grande proximité, leur enracinement plus fort...), ainsi que l'intérêt de travailler en réseau pour peser en tant qu'acteurs véritables sur la politique de développement des territoires. Danièle Demoustier, maître de conférences à l'institut d'études politiques de Grenoble, directrice de l'équipe socio-économie associative et coopérative (Eseac), François Bosquet, cofondateur et cogérant de Carbala, une Scop spécialisée dans l'animation socioéducative autour du patrimoine naturel et de la découverte de la nature, et Jérôme Civade, conseiller municipal à Saint-Pourçain-sur-Sioule, vice-président de la communauté de communes en pays saint-pourçinois chargé du logement, de l'insertion et de l'emploi, ont partagé leurs expériences et leurs positions avec plus de cent personnes.

Le deuxième débat, « Commande publique et logique de marché: les entreprises à but non lucratif face au droit communautaire », était centré sur la directive service de l'Union européenne qui sera transposée dans le droit français, ses conséquences pour les acteurs de l'économie sociale et solidaire et, au-delà de cet état des lieux et de cette alerte, les solutions pour faire face. Carole Salères, conseillère technique chargée des questions européennes à l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (Uniopss), et Michel Clezio, président de la Fédération nationale des union régionale des organismes de formation (Urof), ont mobilisé l'attention de quatre-vingts personnes.

Le troisième débat, « Comprendre les fondements et les enjeux de l'économie sociale et solidaire », avait pour but de bien « planter le décor » de l'ESS, en rappelant ses fondements et son histoire, ses principes et ses valeurs, mais aussi, à partir de ses évolutions contemporaines, en essayant d'imaginer son avenir pour mieux donner à chacun, citoyen ou élu, l'envie de « favoriser » l'économie sociale et solidaire et d'« agir, ensemble, autrement au quotidien ». Jean-François Draperi, maître de conférences

en sociologie et directeur du Centre d'économie sociale Travail et Société (Cestes) au Cnam, est intervenu auprès de cent cinquante personnes.

Une première qui en annonce d'autres

Le grand public, les acteurs de l'ESS, les agents de développement et les élus représentant l'Etat, la région, les collectivités locales et territoriales sont venus nombreux (sept cents personnes).

Cet événement manquait en région Auvergne. La qualité des échanges a incontestablement suscité, tant dans le public que chez les élus de la Cres, la volonté de poursuivre les questionnements et d'affiner les positionnements des entreprises de l'ESS pour partager, sur le territoire, un socle commun de références théoriques et pratiques.

*Lise Lalanne,
directrice de la Cres Auvergne ●*

Débat du GNC: « capitalisme coopératif » versus « capitalisme financier » ?

Près de cent vingt personnes ont assisté au débat organisé par le Groupement national de la coopération (GNC) le 9 juin 2009 sur le thème: « Face à la crise, les autres réponses des coopératives ». A la table, les présidents Jean-Claude Detilleux (Groupe Crédit coopératif), Yves Zehr (Coop Alsace), Marie-Noëlle Lienemann (Fédération nationale des coopératives HLM), Charles-Henri Montaut (Union technique bâtiment) et Michel Prugue (Maisadour) ont librement échangé avec Jean Arthuis et Didier Migaud (respectivement présidents de la commission des Finances du Sénat et de l'Assemblée nationale), sous la direction fringante de Guillaume Delacroix, journaliste aux *Echos*.

La coopération, un « avantage concurrentiel »

Après la lecture des très mauvais indicateurs économiques de l'heure, les présidents de la coopération ont été invités à faire le point sur leurs

secteurs spécifiques. M. Detilleux, au nom du GNC, a rappelé que le chiffre d'affaires mondial de la coopération est proche du PIB canadien : la coopération se porte bien et progresse. Sa proximité avec ses sociétaires, clients ou salariés, a permis une meilleure anticipation des difficultés présentes et contribue à limiter l'impact de la crise. La vocation sociale de la coopération, qu'il s'agisse de la distribution alimentaire dans les territoires peu favorisés ou de l'accession à la propriété de publics aux revenus modestes, a été vigoureusement réaffirmée. Après le « *trou d'air* » des années 90, la FNSCHLM est ainsi de nouveau sollicitée par les collectivités territoriales soucieuses d'une « *mixité sociale* » que les autres opérateurs privés ne garantissent pas. Pour la tribune, la coopération, plus largement l'appartenance à l'économie sociale, constitue, selon la formule Charles-Henri Montaut, un « *avantage concurrentiel* » certain en ces temps de crises.

... mais une reconnaissance difficile

La présence d'éminents législateurs à ce débat a été l'occasion pour les coopérateurs réunis de rappeler que leurs entreprises ne jouissent « *d'aucuns privilèges sociaux et fiscaux* », contrairement aux tenaces idées reçues que Jean Arthuis a, de son propre aveu, longtemps partagées. De tels échanges entre hauts responsables politiques et professionnels de la coopération sont assurément très utiles, tant il est vrai que les premiers connaissent très mal les problématiques des seconds.

Ainsi, le ministre de l'Économie et des Finances, qui a parlé de la coopération comme « *antidote à la financiarisation de l'économie* » et loué le statut Scop comme « *l'organisation parfaite du capital et du travail* », n'en a pas moins plaidé pour une mise à plat de tous les particularismes, seuils et autres spécificités statutaires qui rendraient extrêmement complexe la mise en œuvre de politiques publiques de soutien à l'activité économique. Aujourd'hui occupé par l'aspect légal de la fusion des Caisses d'épargne et des Banques populaires, le président de la commission des lois du Sénat est certes autorisé à affirmer que « *la gouvernance coopérative n'est pas un gage de vertu* »,

mais on comprend mal comment, sans ses règles particulières de gestion et de répartition des richesses, la coopération pourrait être un antidote à la crise actuelle.

Que l'État ou l'Europe réglementent ou dérèglementent, répond en substance Michel Prugue, mais « *qu'ils nous laissent la liberté de nous doter d'outils de régulation collective* ». De nombreuses lois françaises ou européennes en sont en effet défavorables à la coopération, sinon l'ignorent. Patrick Lenancker, président de la CGScop, a ainsi rappelé qu'un dispositif public comme Oséo ne s'applique pas la reprise d'une entreprise par ses salariés, alors qu'il permet de garantir 50 % du même investissement réalisé par un fonds de pension étranger. Un comble, alors même que tout le monde convient de l'utilité du statut Scop en matière de transmission d'entreprise...

Quelle économie ?

Les coopératives évoluent dans « *la seule économie qui existe, celle de marché* ». Michel Prugue, président du groupe agricole Maisadour, premier employeur des Landes, y oppose le « *capitalisme coopératif* » au « *capitalisme financier* », l'un étant au service de ses sociétaires, valorisant les territoires, mutualisant ses ressources au service des plus faibles..., l'autre étant caractérisé par la tyrannie du court terme d'actionnaires extérieurs, n'hésitant pas à délocaliser... Pour Yves Zehr, président d'une coopérative de consommation qui est le premier distributeur alsacien indépendant, répondre aux attentes des clients signifie baisser les prix, donc la nécessité de grossir et de passer des alliances y compris en dehors du giron coopératif. Mais *quid*, alors, de cette gouvernance démocratique, patiente et ancrée dans les territoires propres aux entreprises coopératives ? Il y a de toute évidence une distinction à opérer entre les acteurs du marché : elle relève de leur nature, capitaliste ou coopérative.

Arbitrer entre les intérêts des producteurs et ceux des consommateurs, comme il en a été beaucoup question lors de cette rencontre, et partant assurer la survie d'un tissu industriel dans nos territoires, revient à poser la question de l'intérêt

général, donc de l'intervention de la puissance publique. Autrement dit, reconnaître et défendre la multiplicité des acteurs du marché, la « liberté d'entreprendre » chère aux coopérateurs, nécessite de reconnaître et de défendre les limites du marché. Un truisme sans doute, mais un propos qui n'était pas majoritaire dans les discours des présidents de coopérative présents à ce débat.

Jordane Legleye ●

Economie sociale : une recherche patiente

L'AddeS, Association pour le développement de la documentation en économie sociale, s'est réunie le 11 juin, à l'auditorium de la Macif (Paris), à présenter un « rapport sur l'état d'avancement de la connaissance en économie sociale », tâche délicate s'il en est. Directeur général délégué du Crédit coopératif – soutien historique de l'AddeS –, Hugues Sibille a ouvert la réunion en rappelant l'importance pour les professionnels du secteur, même si les rythmes de l'entreprise sont bien différents de ceux des universitaires, de ce lien fort avec la recherche. « *A l'heure où l'on parle de la finance patiente* », c'est bien le moins. Reste que le décalage est patent si l'on considère les « besoins politiques » de l'ES, dont les représentants aimeraient bien pouvoir, en ces heures de crise du modèle capitaliste, communiquer un état sûr de leurs forces.

L'ESS, combien de divisions ?

La publication fin 2008 par le Conseil national des chambres régionales de l'économie sociale (CNCress) de l'étude Insee-Clap a obligé le Groupement national de la coopération (GNC) à une mise au point⁽¹⁾. Le *Panorama de l'ESS*, en excluant la coopération agricole et les salariés des filiales, divise par trois les chiffres habituellement avancés par le GNC. Par la voix de Gérard Leseul, il a ainsi tenu à rappeler qu'à l'échelle

internationale (aux Etats-Unis et pour le Groupement européen des banques coopératives) les filiales étaient fiscalement et comptablement incluses dans les bilans consolidés. Au nom du CNCres, dont il est vice-président, Jean-Louis Cabrespines est revenu sur la manière dont le périmètre de l'ESS a été retenu pour cette étude : en partant des statuts (*exit* les entreprises d'insertion) et sans prendre en compte les données transmises par la MSA, difficiles à faire concorder avec la base Insee qui a servi de matrice et dont la nomenclature est très mal adaptée aux spécificités de l'ESS, notamment en matière de classification des activités associatives⁽²⁾.

Une question politique

En tout état de cause, résume le vice-président, le périmètre de cette étude est « *à faire évoluer d'un commun accord entre les acteurs et le Ceges aura un rôle important de ce point de vue* ». Ce qui ne se fera certainement pas sans mal, avec la récente mise en retrait du GNC au sein du Conseil des entreprises et groupements d'employeurs de l'ES⁽³⁾. Or, Philippe Kaminski, statisticien et président de l'AddeS, a proposé une présentation synthétique des conditions de production statistique que l'on pourrait résumer ainsi : l'absence de « ministère de l'Economie sociale » compromet la production de statistiques sur mesure et, pour que l'Insee en intègre une, il faut convaincre les parlementaires de voter un programme d'études incluant aux enquêtes existantes un volet spécifique. Inutile d'ajouter qu'il est impératif de rester groupé... d'autant qu'avec l'adoption du rapport Toia fin janvier 2009, la commission Emploi et Affaires sociales du Parlement européen est pour la première fois saisie de la nécessité d'adapter l'appareil statistique communautaire au profit de l'économie sociale.

Est-ce à dire que rien n'a changé depuis la fondation, il y a trente ans, de l'AddeS, qui avait entre

(1) Voir « En bref », *Recoma*, n° 311 et 312.

(2) Trente pour cent des associations se retrouvent « perdues » dans une sous-classe « Adhésion volontaire » de la nomenclature, où se côtoient des structures aussi diverses que la Fondation de France, l'Union nationale des fédérations HLM ou la Ligue de l'enseignement...

(3) *La Lettre de l'économie sociale*, n° 1330 et 1332.

autres pour mission d'encourager la production de chiffres sur l'économie sociale? Heureusement non. Six observatoires régionaux des Cres sont opérationnels, douze sont en cours de montage et l'intérêt des collectivités territoriales pour l'ESS s'accroît, donnant lieu à de nombreuses études qualitatives et quantitatives pour légitimer leurs politiques, alors que le projet Waldec a bien avancé⁽⁴⁾. Le programme John Hopkins sur le non-profit sector rassemble aujourd'hui trente-sept pays et affine ses enquêtes sur le bénévolat, a expliqué Edith Archambault, professeur émérite de l'université Paris I Sorbonne⁽⁵⁾.

Rapprocher la recherche académique des acteurs de l'ESS

La vice-présidente de l'Addes fut l'une des « quelques individualités » évoquées par Henry Noguès à représenter ou à avoir promu le secteur en tant que tel à l'université. Et le jeune professeur retraité de citer Walras à Lausanne, Gide à Bordeaux, plus proches de nous Desroche, Vienney, Serge Koulytchizky, Maurice Parodi, Danièle Demoustier et Jean-François Draperi. Les fidèles de la *Recma* ne s'étonneront pas de retrouver quelques grands noms de la revue, mais cette très et trop courte liste ne rend pas justice aux nombreux chercheurs qui croisent l'ESS au cours de leurs travaux.

A partir d'un corpus de trente événements académiques sur ces dernières années, le professeur émérite à l'université de Nantes a pu établir que le rapport aux territoires semble la problématique la plus discutée (27 occurrences). Arriveraient ensuite, avec l'entrée des disciplines de gestion et de management dans le secteur, les réflexions sur l'entrepreneuriat (23 occurrences); puis la finance solidaire et les banques coopératives (13), thématique suivie à égalité (11 occurrences) par les rapports avec les pouvoirs publics (aspects institutionnels et politiques), l'emploi (bénévolat, GRH) et les réflexions sur l'utilité sociale ou les

indicateurs de richesses. Les travaux sur l'aide à la personne et les services à domicile ainsi que les monographies historiques seraient moins plébiscités (9 et 7 occurrences).

Les pouvoirs publics (*via* la Délégation interministérielle à l'ES, la Mission de la recherche – Mire –, notamment) ont impulsé d'importants programmes de recherche ces dernières décennies, mais la logique d'appels à projets actuelle contraint souvent les chercheurs à ruser pour intégrer des volets non directement utilitaristes aux programmes financés. De sorte qu'il n'est pas souhaitable d'« être exclusivement dépendant des financements publics », a conclu Henry Noguès, en appelant les responsables de l'économie sociale à se rapprocher de l'univers de la recherche. Qu'il est difficile d'être patient parfois...

Jordane Legleye ●

IX^{es} rencontres du Riuess à Roanne: « Entreprendre en économie sociale et solidaire: une question politique? »

Les 17 et 18 juin se sont tenues à Roanne les IX^{es} rencontres du Réseau interuniversitaire de l'économie sociale et solidaire (Riuess). Dans la ville d'où Henri Desroche est originaire, les participants se sont interrogés sur le thème « Entreprendre en économie sociale et solidaire: une question politique? ». Autrement dit, alors qu'il est fréquent de parler de banalisation des entreprises de l'ESS, l'ambition du colloque a été de réinterroger le pôle moins économique de l'ESS. Il n'est plus sérieusement contesté que l'ESS ait une dimension économique, mais il reste alors à repérer les caractéristiques de cette activité qui la distinguent de celle des entreprises capitalistes. L'hypothèse qu'a voulu éprouver le réseau était que la finalité politique pouvait être une de ces caractéristiques.

Pour tester cette hypothèse, les travaux se sont organisés autour de plusieurs thématiques: l'ESS et l'innovation, l'ESS et le marketing, les finances

(4) Voir « En bref » dans ce numéro.

(5) Voir sa communication avec Lionel Prouteau au dernier colloque de l'Addes: www.addes.asso.fr.

solidaires, le local et l'international, les nouvelles formes d'entreprise de l'ESS... Plus frontalement, un autre thème a envisagé les politiques de l'ESS, entre contestation et banalisation. Une dernière thématique a esquissé un dialogue prometteur entre l'ESS et d'autres formes d'innovation également animées par des visées politiques, comme la décroissance. Chacune de ces orientations a vu se croiser des réflexions théoriques et des observations tirées de la pratique.

Avec une thématique riche et stimulante, ce colloque a donc poursuivi le cycle entrepris en 2001 à Valenciennes. Certaines des communications pourront se retrouver au sein de la *Recma* et, parallèlement, un ouvrage devrait reprendre les communications faisant apparaître la plus grande cohérence. Cette publication (dont le lieu exact sera annoncé ultérieurement) constitue déjà une nouveauté dans le souci de laisser des traces des réflexions. Les actes du colloque des VIII^{es} rencontres (à Barcelone), sur ESS et développement, ont avec la même volonté été mis en ligne (www.riuess.org).

Le colloque de Roanne a été l'occasion de plusieurs autres initiatives, plus ou moins neuves. D'abord, l'accent a été fortement placé sur la participation des acteurs, notamment locaux (rencontres, discussions, promotion du développement de l'ESS dans le Roannais...). Avec un inégal bonheur, le monde politique a également été associé aux réflexions au travers d'une table ronde; en contraste avec le sentiment des acteurs locaux dans leurs relations avec le monde politique, c'est sans conteste parmi les responsables politiques présents le Parti communiste qui, représenté par Sylvie Mayer, est apparu le plus convaincant. L'ouverture s'est encore opérée par une clôture consistant dans un retour d'impressions sur le colloque par trois personnes (groupe miroir): un étudiant, un acteur et un chercheur extérieur à l'ESS.

Finalement, comme chaque année, le colloque a été l'occasion d'une réunion du réseau qui a abordé avec attention son évolution. Si une structuration n'est pas apparue souhaitable pour l'instant, la perspective en a été sérieusement

envisagée. Le choix a été fait de poursuivre l'ouverture européenne pour la dixième année du Riuess, puisque son colloque se tiendra à Luxembourg. Sa thématique porte aussi l'empreinte de l'ambition d'une décennie: esquisse de construction d'un corpus de l'ESS.

En conclusion, les rencontres de Roanne apparaissent tout à la fois comme la continuité des précédentes et l'amorce d'une évolution de ce réseau de chercheurs ouvert sur les acteurs.

David Hiez ●

● **Les IV^{es} rencontres du Ripess: « Une autre économie existe: les innovations de l'économie sociale et solidaire »**

Après Lima 1997, Québec 2001 et Dakar 2005, c'était au tour de l'Europe d'accueillir les rencontres intercontinentales du Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale solidaire (Ripess). Du 22 au 25 avril, Lux'09 a réuni environ 700 participants, dont 100 Luxembourgeois, 400 Européens, 80 Africains, 50 Nord-Américains, 40 Latino-Américains, 25 Asiatiques et 3 Australiens. Cinquante-cinq pays étaient représentés, dont 14 de l'Europe, 17 de l'Afrique, 10 de l'Asie et 11 de l'Amérique latine et des Caraïbes. Mais ce sont aussi 160 bénévoles qui ont apporté leur contribution et 20 stands qui s'étaient installés dans le village de l'économie solidaire.

Structuration inégale

Derrière ces chiffres se cache tout un processus participatif de construction de l'agenda. Le Ripess est en effet inégalement organisé d'un continent à l'autre. Il l'est très fortement en Amérique latine, avec des plateformes nationales intersectorielles d'économie solidaire et de commerce équitable (voir www.ripesslac.net) qui se réunissent régulièrement, discutent et décident collectivement de leur agenda et de leurs représentants (prochaines rencontres à Medellín,

en Colombie, du 22 au 25 juillet 2010). Les Nord-Américains se reposent toujours sur la très forte mobilisation québécoise, qui dès les débuts a joué un grand rôle dans l'animation du niveau intercontinental pour faire fonctionner une coordination, mais aussi sur le reste du Canada et ses réseaux de développement économique communautaire, ainsi que sur les Etats-Unis, qui ont également créé un réseau d'économie solidaire (Nanse, North American Network of Solidarity Economy, a fait place au Ripess NA). Après la

période d'animation d'un secrétariat technique basé à Dakar entre 2004 et 2007, l'Afrique se cherche un second souffle. L'Asie organisera les prochaines rencontres aux Philippines en 2013 et devrait en profiter pour se renforcer et se structurer comme ce fut le cas pour l'Europe ces deux dernières années. Après une première rencontre en Asie en 2006, une deuxième est prévue du 7 au 10 novembre à Tokyo.

Eric Lavillunière,
coordinateur général Lux'09 ●